

DIVERSIFICATION

Le projet de développement régional autour de la noix vaudoise décolle

Vincent Gremaud

Alors que la phase de mise en œuvre du projet «Coques du coin – Filière noix de la Broye et du Pied du Jura» a débuté il y a près de quatre ans, la production de noix vaudoises se trouve en pleine expansion.

L'idée de développer une filière de la noix en Suisse romande n'est pas nouvelle. «J'ai été le premier à planter des noyers à grande échelle», se remémore Jean-Pierre Bernhard, nuciculteur à Cossonay (VD). «En 2007, j'ai planté 150 arbres sur une prairie extensive.» Aujourd'hui, il détient un millier de noyers, soit le dixième du nombre d'arbres total des membres du projet de développement régional (PDR) «Coques du coin – Filière noix de la Broye et du Pied du Jura».

Le PDR, un outil efficace, mais lent

Outil important de la politique agricole fédérale, le PDR encourage la création de valeur ajoutée dans l'agriculture ainsi que la collaboration régionale. Les règles sont fixées par



Jean-Pierre Bernhard (à gauche) est vice-président de la Société coopérative nucicole fondée pour le projet. Quentin Morel en est le gérant.

la Confédération, mais l'interlocuteur pour les producteurs demeure le Canton. Le PDR permet aux producteurs de bénéficier de subventions en provenance de la Confédération, mais aussi du Canton.

«Nous avons commencé nos démarches pour mettre en place un tel PDR autour

de la noix dans notre région entre 2011 et 2012», explique Jean-Pierre Bernhard. «Durant la première étape, l'essence du projet, on nous a demandé de nous organiser en coopérative.» C'est ainsi qu'est née, en 2014, la Société coopérative nucicole, qui comptait alors 20 membres fondateurs.

Aujourd'hui, cette structure compte 25 membres et Jean-Pierre Bernhard en est le vice-président.

La deuxième étape, les nuciculteurs ont dû documenter leur projet. «C'était une étape longue», commente Quentin Morel, gérant de la Société coopérative nucicole. L'objectif ini-

tial du projet était de rassembler tous les producteurs de noix de la région pour arriver unis sur le marché de la noix suisse. Mais quelques nuciculteurs ont renoncé à adhérer et produisent leurs noix de leur côté. «La lenteur administrative du PDR a probablement découragé certains d'entre eux», relève Quentin Morel.

Enfin, la troisième étape, la mise en œuvre, a débuté le 1^{er} décembre 2020. Cette phase doit durer six ans, jusqu'à fin 2026.

Investissements en commun

Le PDR soutient l'achat d'équipement en commun. «Selon le matériel, la Confédération et le Canton prennent 30 à 35% des coûts à leur charge», souligne Quentin Morel. Le nuciculteur de Lully (FR) précise: «Ces subventions concernent l'achat de matériel de stabilisation (lavage, séchage) et de récolte (deux ramasseuses et une secoueuse)».

Une première ligne de stabilisation est déjà en fonction, chez Jean-Pierre Bernhard et une seconde doit être mise en route l'an prochain dans la Broye, chez Quentin Morel.

La récolte des noix dure en général trois semaines. La secoueuse passe une à deux fois

dans les plantations et la ramasseuse trois à cinq fois. Les noix peuvent rester au maximum trois jours à terre, sans quoi la qualité s'en ressent. «Et quand elles sont ramassées, elles doivent être lavées et séchées dans les heures qui suivent!», prévient Jean-Pierre Bernhard, qui précise: «C'est la capacité de séchage qui dicte le rythme!». En effet, toute la logistique est organisée pour alimenter en continu les séchoirs, un peu à la manière d'une sucrerie. «Cela demande de la coordination entre les responsables des chaînes de stabilisation et les pilotes des ramasseuses», relève le nuciculteur vaudois.

Comme elle s'occupe de noix conventionnelles mais aussi de noix bios, la Société coopérative nucicole est certifiée Suisse Garantie et Bio Suisse. Durant la phase de mise en œuvre, les frais de marketing et d'emballage sont aussi partiellement financés par le PDR. Les nuciculteurs bénéficient notamment d'un coaching de Geneviève Favre, conseillère agricole de Pro-conseil. «En tant qu'agriculteur, c'est intéressant et valorisant de maîtriser l'ensemble d'une filière et de toucher à la commercialisation de nos noix», commente Quentin Morel.



Le PDR a notamment soutenu financièrement l'achat de deux ramasseuses à noix automotrices.



À leur arrivée, les noix sont épierrées, lavées, triées, pesées, séchées et mises en paloxes.



Après un premier tri manuel, les noix seront encore ventilées pour éliminer les coques vides.

Le marché de la noix pourrait rapidement saturer

Production de niche, la noix suisse est en plein développement. Du côté de la Société coopérative nucicole fondée pour la création du projet de développement régional (PDR), on s'inquiète déjà de l'évolution prochaine du marché. «Actuellement, nos noyers produisent environ 15% du rendement plein qu'ils auront dans quelques années, mais on ressent déjà les premières difficultés à écouler notre production», alerte Jean-Pierre Bernhard, vice-président. «Nous invitons les agriculteurs à ne plus planter de noyers. Vendre la production des arbres déjà en place représentera déjà un grand défi!»

Situation en France

Les difficultés déjà ressenties sur le marché trouvent leur origine à l'étranger, en France voisine notamment. «En 2022, les nuciculteurs français ont bénéficié de conditions climatiques parfaites, ce qui a entraîné un niveau de production exceptionnel», explique Quentin Morel. Selon le gérant de la



Les noix suisses pourraient vite se trouver sous pression, face aux noix étrangères moins chères.

Société coopérative nucicole, cette même année, avec les fluctuations dues à la pandémie de Covid-19, la demande a baissé. «En 2022, le prix payé aux producteurs a été divisé par deux! De 3,20 euros/kg de noix séchées en vrac, le prix s'est effondré à 1,60 euro/kg», indique-t-il. «Cela a provoqué beaucoup de casse parmi les nuciculteurs français!» Aujourd'hui,

les prix en France sont légèrement remontés, mais stagnent encore autour de 2 euros/kg.

Différentes qualités

Jean-Pierre Bernhard est aussi président du Centre produits Fruits à coques de Fruits-Union Suisse (FUS), la plateforme de négociation réunissant producteurs, industriels et détaillants. Ce centre

produits a notamment déterminé les normes de qualité, en s'inspirant des pratiques usuelles à l'étranger et fixe annuellement les prix.

Les noix sont réparties en trois qualités différentes. La première, appelée Extra, correspond aux noix d'un calibre de 32 mm et plus. La deuxième (Q1) concerne les noix ayant un calibre entre 28 et 32 mm. Enfin les noix de qualité Q2 sont les plus petites noix (moins de 28 mm), mais aussi les noix de plus gros calibre, mais tachées. En moyenne, les noix Extra représentent 55% de la production. Elles sont destinées à être vendues entières, directement aux consommateurs. Les Q1 (38% de la production) sont elles aussi principalement mises en sachets pour être vendues entières, mais une partie de cette qualité va aussi satisfaire les besoins de l'industrie. Quant aux 7% de Q2, elles sont destinées à être cassées pour faire des cerneaux, qui seront ensuite vendus aux boulangeries ou aux huileries.

Depuis 2022, le Centre produits Fruits à coque de la FUS définit les prix indicatifs pour les producteurs suisses. Le prix de référence, qui permet aussi les comparaisons internationales, est le prix des noix Extra séchées en vrac. Aujourd'hui, en Suisse, ce prix indicatif atteint 9 fr./kg. Le Centre produits définit aussi un prix pour les noix ensachées (actuellement à 12,55 fr./kg) ainsi qu'un prix à payer aux producteurs, avant le lavage et le séchage et le tri des noix vides. Ce dernier se monte à 6 fr./kg.

Concurrence étrangère

La différence entre les prix indigène (9 fr./kg) et étranger (environ 2 euros/kg) incite certains acheteurs suisses à faire pression. «Il y a toujours une part de nos clients qui veut des noix suisses, mais cette clientèle est aujourd'hui satisfaite et on remarque qu'il est difficile d'augmenter nos parts de marché face à la concurrence étrangère», souligne Jean-Pierre Bernhard. VG

En chiffres

2014 est l'année de fondation de la Société coopérative nucicole, porteuse du projet.

24 producteurs sont aujourd'hui membres de cette société. Il y a en plus un représentant du Moulin de Sévery.

10000 noyers ont été plantés par les nuciculteurs du projet.

20 kilos de noix par arbre, c'est le rendement attendu à terme.

6 ans représentent la durée de la phase de mise en œuvre du projet, qui s'étend de 2021 à 2026.

10 millions de francs, le coût total du projet.

1,97 million de francs représente le soutien de la Confédération. Le Canton de Vaud verse lui aussi 80% de cette somme.

VG